

Monsieur le Directeur Académique
DSDEN
58, rue Rouget de Lisle
30 000 NIMES

Nîmes, le 30 janvier 2018

Objet : Modalités de remplacement et de compléments de service des PsyEN

Monsieur le Directeur Académique,

Je suis saisi par plusieurs psychologues de l'Education Nationale du département.

Certain.e.s d'entre elles.eux sont à temps partiel, déchargé.e.s ou en congé de formation et rien n'est prévu pour assurer leur complément de service ou leur remplacement. Devant le retard et les échéances, certain.e.s IEN en sont réduits à demander aux psychologues des secteurs voisins de leur donner un peu de temps...

Le Se-Unsa est en train de saisir ses instances nationales pour engager des actions visant à remédier à ce problème de remplacement et de compléments de service des PsyEN mais aussi d'autres personnels comme les enseignants référents handiscol, etc. car nous sommes bien conscients que le problème dépasse le cadre gardois.

Mais l'urgence, ce sont les orientations SEGPA et les élèves du Gard. A ce jour, dans le Gard, plus de 10% des personnels ne sont pas en activité (raisons médicales, formations professionnelles, congés maternité, temps partiel...). Nous vous demandons de faire en sorte que soit recruté de manière urgente un(e) contractuel(le) psychologue pour assurer le remplacement des psychologues absents, comme cela se fait pour les PsyEN EDO.

Pour autant, en aucun cas, cette solution n'a vocation à se pérenniser, donc nous interviendrons en carte scolaire le 7 février afin qu'un moyen 1^{er} degré soit mobilisé pour créer au moins un poste de PsyEN à la rentrée prochaine... En plus des compléments de service, il faut que les secteurs retrouvent taille humaine. La moyenne européenne est à 800 élèves par PsyEN. Certain.e.s PsyEN ont plus du double dans le Gard.

Cette situation devient intolérable tant elle impacte les conditions de travail des personnels PsyEn, et plus largement, la prise en charge des élèves en situation de handicap, en grande difficulté ou en situation de fragilité psychologique. Cette situation impacte également fortement les enseignants qui se doivent d'accueillir, du mieux qu'ils le peuvent, ces enfants au sein de leur classe, sans pouvoir bénéficier des aides, du soutien dont ils auraient besoin. C'est finalement toute l'institution scolaire qui se trouve fragilisée.

Pour la suite que vous jugerez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, mes respectueuses salutations et l'assurance de notre attachement au service public d'Education.

Olivier Dusserre-Telmont
Secrétaire départemental du Se-Unsa du Gard

